



Rapport d'enquête du CoBEPS

Lumières en forme de flèche

Pont-à-Celles

23 juillet 2011



Daniel Van Assche
Jodoigne, octobre 2011

TABLE DES MATIERES

Synthèse de l'observation.....	4
I. Les témoins	5
I.1. Le témoin principal	5
I.2. Les autres témoins	5
I.3. Analyse des témoins	5
II. Les lieux.....	6
II.1 Situation géographique du/des témoin(s), au moment de l'observation	6
II.2. Analyse de l'environnement	7
III. Le moment.....	8
III.1. Analyse des circonstances de l'observation.....	8
IV. Les conditions de l'observation	9
IV.1. Météo et visibilité.....	9
IV.2. Situation astronomique	9
IV.3. Conditions d'observation.....	10
V. Les faits décrits par le/les témoin(s).....	11
V.1. Narration.....	11
V.1.1. Circonstance et déroulement	11
V.1.2. Fin de l'observation	13
V.2. Description détaillée du phénomène principal	14
V.3. Description de la position et des mouvements du phénomène principal.....	15
V.3.1. Détermination des angles à différents moments de l'observation	15
V.3.2. Calculs des dimensions, de la position du phénomène lorsqu'il était le plus proche et des vitesses calculées.....	16
V.4. Description des autres phénomènes	21
V.5. Effets physiologiques et physiques du phénomène sur l'environnement	21
VI. L'enquête.....	22
VI.1. Les enquêteurs	22
VI.1.1. Enquêteur principal	22
VI.1.2. Autres enquêteurs.....	22
VI.2. Les recherches.....	23
VI.2.1. Etapes de l'enquête et vérifications réalisées.....	23
VI.2.2. Difficultés rencontrées lors de l'enquête	23
VI.2.3. Evaluation des témoins par l'enquêteur.....	23
VI.2.4. Evaluation du phénomène observé	23
VI.2.5. Rapprochements avec d'autres observations (même région, même jour, même caractéristiques)	24
VI.3. Conclusions de l'enquête	24
VI.3.1. Classification	24
VI.3.2. Identification	24

VI.3.3. Indices.....	24
REFERENCES	25
REMERCIEMENTS	25
ANNEXES.....	26

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Situation géographique	6
Figure 2 : Carte du ciel au moment de l'observation.....	9
Figure 3 : Carte du ciel montrant l'apparition de la Lune.....	10
Figure 4 : Photos prises par le témoin depuis le lieu de son observation.	14
Figure 6 : Trajectoire basée sur l'hypothèse que le phénomène est situé à grande distance du témoin.	16
Figure 7 : Analyse géographique de la propriété du témoin.	17
Figure 8 : Largeur du jardin	19
Figure 9 : Distance estimée du phénomène.....	20

Synthèse de l'observation

Titre:	Lumières en forme de flèche
Lieu:	Pont-à-Celles
Date:	23 juillet 2011
Heure de début:	00 :15
Durée:	22 minutes (y inclus 10 minutes sans phénomène)
Témoin principal:	Anonyme (EBN)
Nombre de témoins:	2
Nombre de phénomènes:	Une dizaine de lumières
Forme du phénomène principal:	En forme de triangle puis de flèche suivie de lumières
Distance du témoin (max)	10 kilomètres
Dimension (max)	Inconnue
Couleur:	Orange (dominante), jaune
Luminosité:	Brillante
Bruit:	Néant
Classification Hynek:	LN
Auteur de l'enquête	Daniel VAN ASSCHE
Date de fin d'enquête	2011
Probabilité d'identification	PAN C – manque de données pour identification.

Résumé

L'observation se déroule à Pont-à-Celles (Province du Hainaut). Le témoin principal, âgé de 42 ans, est pilote de formation. Il a travaillé pour une compagnie belge d'aviation (SOBELAIR). Le samedi 23 juillet 2011, très tôt le matin, à 0h15, l'épouse du témoin principal réveille son mari. La raison est que, en fermant les tentures, elle a observé d'étranges lueurs orange-jaune. Le témoin constata la présence de trois lumières depuis la chambre du premier étage. A une élévation d'environ 35 degrés, les trois lueurs formaient un triangle qui se dirigeait selon une trajectoire fluide, sans changement d'altitude, dans la direction sud-sud-ouest. Ensuite, une dizaine d'autres lumières rejoignirent le triangle et l'ensemble forma une flèche. Après un maximum de huit minutes d'observation, le cortège de lumières disparut subitement. Dix minutes plus tard, une lumière isolée, semblable aux précédentes, apparut et adopta une trajectoire erratique. Elle accéléra fortement avant de disparaître. Le témoin ne signala la présence d'aucun avion ni de bruit. Le ciel était parfaitement dégagé et la visibilité était excellente. En raison du manque de données, nous ne pouvons conclure sur la nature du phénomène.

I. Les témoins

Nombre de témoins : 2

1.1. Le témoin principal

Nom EBN
Adresse 6230 Pont-a-Celles
Etat civil Marie, né en aout 1968, un enfant
Formation pilote de ligne
Profession Commercial dans le secteur automobile – a travaillé pour SOBELAIR
Activités & loisirs pilotage acrobatique

)

1.2. Les autres témoins

	T2
Nom	Epouse du témoin principal
Adresse	6230 Pont-a-Celles
Etat-civil	Mariée
Formation	?
Profession	?
Loisirs	?
Confident.	?

1.3. Analyse des témoins

Le témoin est pilote de ligne de formation. Ses compétences professionnelles permettent d'écarter la confusion avec une observation d'un avion, d'un hélicoptère ou de la foudre.

Conclusion de l'enquêteur sur le témoin: le témoin est digne de foi.

II. Les lieux

II.1 Situation géographique du/des témoin(s), au moment de l'observation

Latitude	
Longitude	
Altitude 131 mètres	
Pays: Belgique	
Commune: Pont-à-Celles	
Lieu-dit ou adresse :	



Figure 1 : Situation géographique

Repère du voisinage :

Analyse de l'environnement

La zone d'habitation est de type résidentiel à caractère rural.

Présence de :

- Voie de chemin de fer (Ligne Luttre-Bruxelles) à moins d'un kilomètre vers l'est
- Autoroute E420-A54 (Nivelles-Charleroi) se situe à environ 2,5 kilomètres vers l'est

Description des phases et positions du/des témoin(s) durant l'observation

Le témoin est resté au premier étage, entre sa chambre et celle de son fils pour observer.

Moyen de déplacement utilisé

A pied

II.2. Analyse de l'environnement

Description des lieux et repères

Milieu rural

Situation géologique : lithologies et structures

N/A

III. Le moment

Date et jour de la semaine : samedi 23 juillet 2011

Heure de début : 00 :15

Heure de fin : 00 :37

Durée : 22 minutes

Phases d'observation :

Un triangle pour commencer, qui évolue en flèche puis disparaît comme en passant dans une porte.

III.1. Analyse des circonstances de l'observation

Le 23 juillet 2011 à minuit quart, le témoin principal dort au premier étage de sa maison située à 6230 Pont-à-Celles. Son épouse regarde la télévision au rez-de-chaussée. Elle veut fermer les tentures et elle aperçoit des lumières étranges dans le ciel. Surprise et intriguée, elle réveille son mari.

IV. Les conditions de l'observation

IV.1. Météo et visibilité

Lors de l'observation, selon le METAR de l'aéroport de Charleroi, la température est de 10 degrés, le point de rosée à 8 degrés, l'humidité à 87%, la pression de 1015 hPa, et le vent d'Ouest-Nord Ouest soufflant à 5,6 kilomètres à l'heure à minuit vingt. Le vent d'ouest passe à 7,4 kilomètres à l'heure à minuit cinquante. La visibilité est de 11,3 kilomètres à l'aéroport de Charleroi. La vitesse maximale du vent le 23 juillet a été de 17 kilomètres à l'heure.

La visibilité est excellente selon le témoin car il n'a pas vu de nuage.

IV.2. Situation astronomique

L'observation est : nocturne

Le témoin nous informe que la Lune est présente à la fin de l'observation du phénomène. Selon Stellarium, la Lune apparait effectivement à l'horizon vers 0:22 en direction de l'est.



Figure 2 : Carte du ciel au moment de l'observation

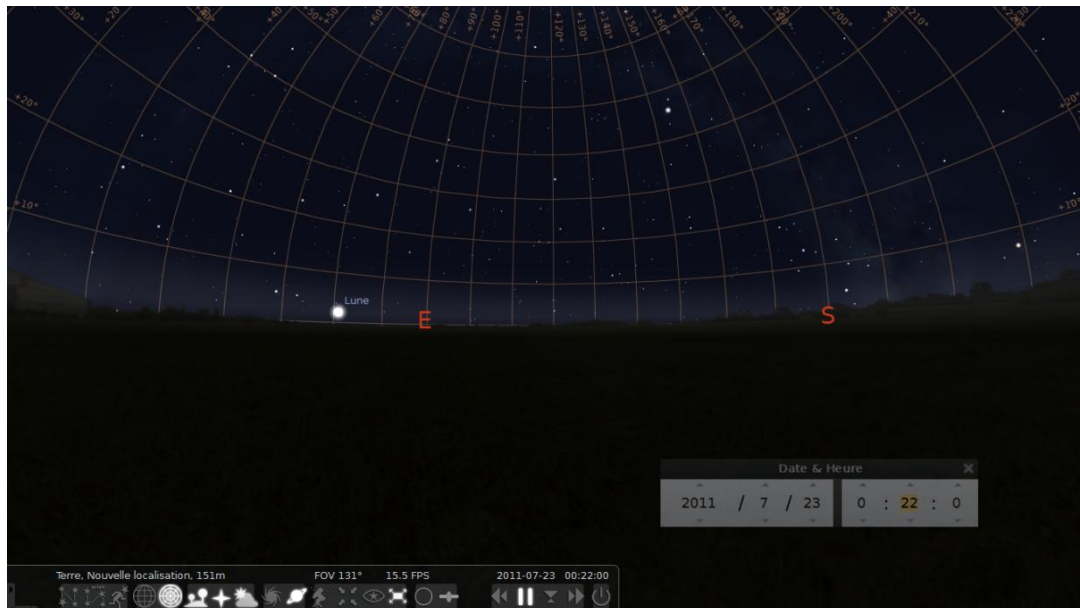


Figure 3 : Carte du ciel montrant l'apparition de la Lune

Principales attractions du ciel

Rien de particulier.

Description de la Lune

Elle apparait sept minutes avant la fin de l'observation.

IV.3. Conditions d'observation

Depuis le premier étage de la maison du témoin, la vue est dégagée sur les champs dans la direction de l'est.

V. Les faits décrits par le/les témoin(s)

Origine de l'information : Appel téléphonique de l'enquêteur

Date du témoignage principal : le 30 juillet 2011

Type de témoignage : oral

V.1. Narration

V.1.1. Circonstance et déroulement

Témoignage:

Le 23 juillet 2011 à minuit quinze, le témoin principal dort au premier étage de sa maison située à 6230 Pont-à-Celles. Son épouse regarde la télévision au rez-de-chaussée. Elle veut fermer les tentures et elle aperçoit des lumières étranges dans le ciel. Depuis la fenêtre de la chambre, le champ de vision est très dégagé en direction de l'est. Les témoins aperçoivent des lumières orange-jaune dans le ciel. Bien que pilote de ligne ayant travaillé pour la SOBELAIR, EBN ne peut estimer la distance du phénomène avec précision. // *est très difficile de donner leur distance. Peut-être 10, 20 ou 30 kilomètres.* A la fin de cette enquête, EBN indique qu'il ne peut confirmer de distance.

Les premières lumières se présentent par trois, formant un triangle. Chaque lumière, de taille identique, de la grosseur de l'ongle du pouce à bout de bras. EBN prend alors ses jumelles et une seule lumière occupe le quart de la vue au travers des lentilles. Chaque lumière ressemble à un soleil en miniature. Mais si la première forme composée de trois lumières se présente nettement comme étant un triangle, de nouvelles lumières apparaissent pour former un cortège d'une dizaine de points lumineux. Le phénomène ressemblait à une flèche qui avance, en venant d'Obaix (N-NO) et disparaissant vers le S-SE.

EBN tente alors de prendre une photo du phénomène à l'aide du nouvel appareil CANON reçu pour son anniversaire, sans succès. *Je n'arrivais pas à filmer tellement j'étais excité. Quand je regarde les lumières aux jumelles, je me suis dit "ils sont parmi nous".*

EBN se rend alors dans la chambre de son fils pour les poursuivre du regard. Cette phase d'observation du cortège de lumières dure de huit à dix minutes. En effet, le témoin a regardé l'heure il peut donc estimer la durée avec précision. Les points ont évolué horizontalement, *selon une trajectoire impeccable*, à basse altitude, à 35-40 degrés par rapport à l'horizon. Leur vitesse était élevée. Soudain, le triangle disparaît, *comme s'il traversait une porte*. Ensuite, toutes les lumières disparurent subitement de la même manière.

Un dernier point lumineux fait son apparition, plus de dix minutes après la disparition du cortège de lumières. Ce dernier point se comporte différemment: sa trajectoire est chaotique, montante, puis descendante. Puis, il accélère fortement et disparaît.

Etant pilote de ligne, EBN est formel: ces lumières ne sont ni un avion ni un hélicoptère.

A noter que durant la durée de son observation, soit environ vingt minutes, EBN a le réflexe de regarder alentour et ne pas se focaliser sur les lumières. Le témoin trouve surprenant qu'aucune étoile ni avion n'était observable. *C'est comme si un voile noir était tombé sur le ciel.* Lorsque la dernière lumière a disparu, *c'est comme si le voile noir était parti.* Un avion de ligne est apparu et le témoin l'a nettement identifié. EBN a également ouvert la fenêtre de la chambre et a noté l'absence de bruit et du vent. Il lui semble que tous les bruits avaient disparu. Concernant les hypothèses d'identification, EBN est formel: *il ne s'agit pas de lanternes !*

EBN ne pourra pratiquement pas fermer l'œil de la nuit suite à son observation.

Il en parla à la tour de contrôle de Charleroi qui n'a pas pu lui donner d'information car à ce moment il n'y avait aucune activité à Charleroi; dès lors la tour était inactive.

Lors d'un entretien téléphonique réalisé le 10 octobre 2011, EBN précisera que la vitesse des lumières était rapide en rapport à la taille de la lumière. Ainsi, par analogie, le soleil avance rapidement à l'œil nu, tandis qu'un avion à haute altitude est plus lent. EBN estimera, mais sans avoir de repères précis, que chaque lumière évoluait similairement à un avion privé situé à basse altitude à la vitesse de 100 à 150 noeuds. Concernant l'amplitude du champ de vision, les lumières apparurent à gauche, cachées par le chataignier du jardin du témoin. Elles ont parcouru le ciel avant de disparaître à hauteur du sommet de l'arbre que nous percevons à droite sur la photo. Les lumières disparaissaient au même endroit, lorsqu'elle l'atteignaient dans leur parcours, chacune à la suite l'une de l'autre (comme si elles passaient par une porte). Les lumières ont disparu et n'ont pas été cachées par l'arbre car la hauteur de celui-ci ne les dissimulait pas.

EBN a parcouru en vélo les chemins de campagnes situés à l'arrière de sa propriété et il estima que les lumières évoluaient bien à l'arrière de celle-ci. Il s'excusa de ne pouvoir donner une estimation au sujet de la distance.

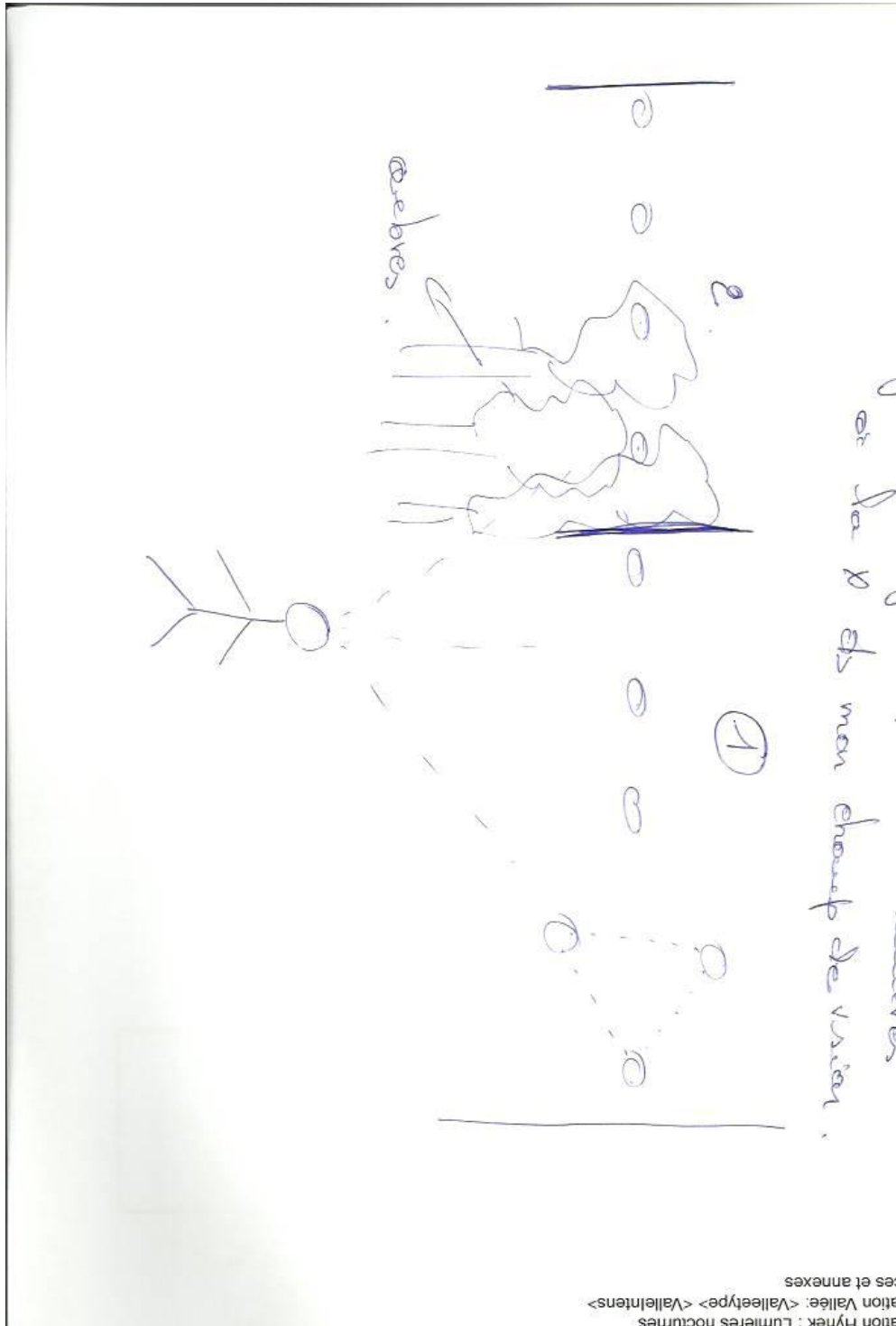
EBN reste convaincu d'avoir observé un phénomène particulier, non comparable à d'autres expériences qu'il a pu faire en étant pilote (comme le feu Saint-Elme sur l'avion) et il en parla à ses voisins mais ceux-ci n'observèrent rien de particulier.

EBN continua à consulter des vidéos de lanternes Thaïs sur Internet et demeure formel : son observation ne correspond pas à ces lanternes.

V.1.2. Fin de l'observation

Après environ huit à dix minutes, la flèche disparaît comme si chaque lumière passait, l'une après l'autre, dans une « porte » exactement à la hauteur du sommet de l'arbre situé à droite du jardin du témoin. Environ vingt-deux minutes après le début du phénomène, la dernière lumière disparaît soudainement.

Croquis du témoin



Nombre de phénomènes/objets différents : un phénomène

Les objets étaient-ils groupés : Oui. Une dizaine de lumières en forme de flèche. Dix minutes après la disparition de la flèche, une dernière lumière

V.2. Description détaillée du phénomène principal

Forme générale : Triangle au début, évoluant en flèche avec l'arrivée de nouvelles lumières. Pas de structure portante (objet). Chaque lumière a une taille identique.

Particularité ou détails de forme : Triangle, flèche

Les photos ci-dessous ont été réalisées par EBN le 13 septembre 2011 et montrent la vue depuis la chambre au premier étage.



Figure 4 : photos prises par le témoin depuis le lieu de son observation.



Figure 5: Reconstitution effectuée par l'enquêteur DVAE validée par le témoin le 26 septembre 2011.

Aspect de la surface : N/A
Couleur de l'objet : orange-jaune. Semblables chacune à un soleil.
Variations des couleurs : pas de variation de la couleur.
 Pas de lumière produite au sol ni sur les arbres

Luminosité : brillante, comme un soleil
Variation de luminosité : pas de variation d'intensité

Nombre de feux : pas de feux
Description des feux N/A

Bruit : pas de bruit
Variations du bruit : N/A

Autres précisions

Chaque lumière disparaît comme si elle passait dans une porte

V.3. Description de la position et des mouvements du phénomène principal

Déplacement : fluide
Direction générale du déplacement : N-NO vers S-SE
Variation de vitesse : le cortège ne montre pas de variations de vitesse. Seule la dernière lumière est erratique.

Azimut : environ 160 degrés

Elévation : 35-40 degrés

Dimension angulaire : ongle du pouce

Durée de l'observation : 22 minutes (avec 10 minutes d'inactivité avant que la dernière lumière ne soit visible)

V.3.1. Détermination des angles à différents moments de l'observation

	Début	T2	T3	T4	Fin
Temps	sec	sec	sec	sec	Sec
Azimut	N °E	N °E	N °E	N °E	N °E
Elévation	...°	...°	...°	...°	...°
Taille ang.	...°	...°	...°	...°	...°
Vitesse ang.	...°/sec	...°/sec	...°/sec	...°/sec	...°/sec

Autres éléments concernant le trajet

Trajectoire du phénomène



Figure 6 : trajectoire basée sur l'hypothèse que les phénomène est situé à grande distance du témoin.

Le phénomène disparaît à la hauteur d'un arbre situé à la droite du jardin du témoin.

V.3.2. Calculs des dimensions, de la position du phénomène lorsqu'il était le plus proche et des vitesses calculées

	Minimale	Maximale
Distance	45 m*	Inconnue
Taille	1,38 m*	Inconnue
Altitude	Au-dessus des arbres	Inconnue
Latitude		
Longitude		
Vitesse (ici du vent)	5,6 km/h	17 km/h

*Les dimensions minimales et maximales sont déterminée par la marge d'erreur des mesures et du calcul. Par contre, les vitesses sont des extrêmes calculés à toutes les phases de déplacement.

1. Hypothèse de lanternes thaïs

1.1. Calcul de la distance entre le phénomène et le témoin



Figure 7 : analyse géographique de la propriété du témoin.

Selon l'étude des photos envoyées par le témoin, le phénomène s'est manifesté derrière une rangée d'arbres (A) située sur la propriété du témoin. Le calcul de la distance entre le témoin et cette rangée, grâce à Google Earth, est de 45 m. Nous avons ici la distance minimale entre le témoin et le phénomène. Les lumières étaient plus hautes sur l'horizon que la seconde rangée d'arbres (B) et pouvaient dès lors être situées à l'arrière de celle-ci.

1.2. Calcul de la taille réelle d'un phénomène par comparaison avec la taille d'un objet de diamètre connu porté à bout de bras

MESURES		
Diamètre de l'objet à bout de bras	0,0200	m
Distance oeil-objet	0,6500	m
Distance connue du phénomène	45	m
CALCULS		
Taille angulaire en Radian	0,0308	Rad
Taille angulaire en Degré	1,7629	°
Diamètre	1,38	m

Nous avons ici l'information que si une lanterne thai s'était trouvée à 45 m du témoin, derrière la rangée d'arbres en A, son diamètre réel devrait être de 1,38 m. La taille d'une lanterne thai est d'environ 1 m. Il en existe cependant de nombreux modèles, dont certains dépassent 1 m (<http://www.skylanterns.net>).

1.3. Calcul de la distance parcourue par le phénomène

Le témoin nous signale que la durée de l'observation des lumières, triangle et cortège inclus, est de 8 à 10 minutes. Ceci correspond aux caractéristiques de durée de vie des lanternes. Néanmoins, nous ne devons pas en déduire que chaque lumière parcourt le ciel pendant ce temps. Il s'agit de la durée de l'ensemble du phénomène.

Le vent souffle entre 5,6 et 7,4 km à l'heure. Si nous approfondissons l'hypothèse des lanternes, examinons le parcours de celles-ci. Si nous prenons 6,5 km/h de moyenne, une lanterne parcourt une distance de 866 mètres durant 8 minutes. Avec cette distance, l'hypothèse des lanternes est plausible. Le croquis du témoin nous indique que son champ de vision, lors de l'observation, commence à gauche de la rangée d'arbres (A).

Examinons la largeur du jardin du témoin :



Figure 8 : largeur du jardin

La largeur du jardin du témoin est de 35 mètres. Nous avons vu plus haut que l'hypothèse des lanternes thais est crédible si le phénomène est proche du témoin, à 45 mètres de distance par exemple. Le témoin a vu le phénomène apparaître depuis le châtaignier situé sur la gauche (A) et disparaître à hauteur de l'arbre de droite (C). En prenant l'hypothèse d'une amplitude maximale de 35 mètres, ce qui correspond à la largeur globale du jardin, le phénomène aurait parcouru cette distance en 8 minutes. Un rapide calcul nous permet de déterminer une vitesse de 0,2625 km/h ce qui est en contradiction avec les mesures du METAR de Charleroi, indiquant un vent de 5,6 km/h à 7,4 km/h. Le témoin nous indique une absence de vent en fin d'observation, mais le METAR signale une augmentation de la vitesse moyenne du vent durant celle-ci. Le vent aurait-il été absent ?

Le METAR de la base de Beauvechain indique une vitesse du vent de 9 km/h à 22 km/h.

Le METAR de Bruxelles indique une vitesse du vent de 10 km/h à 25 km/h.

Le METAR de Chièvres indique une vitesse du vent de 8 km/h à 24 km/h.

Nous pouvons donc conclure à l'existence d'un vent non nul, supérieur à 5,6 km/h pour le 23 juillet 2011.

En conclusion, nous rejettons l'hypothèse des lanternes thais si le phénomène est proche du témoin, à 45 mètres de distance.

2. Autres hypothèses

1. Le témoin ne peut estimer la distance avec précision. Il nous indiquera une distance de dix kilomètres. Quelle serait la taille réelle de la lumière à une telle distance ?

MESURES			
	Diamètre de l'objet à bout de bras	0,0200	M
	Distance oeil-objet	0,6500	M
	Distance connue du phénomène	10000	M
CALCULS			
	Taille angulaire en Radian	0,0308	Rad
	Taille angulaire en Degré	1,7629	°
	Diamètre	307,69	M

Le phénomène aurait ici un diamètre de 308 m. Il ne s'agit pas de lanternes.

2. Gardons l'hypothèse que le phénomène se déplace à la vitesse du vent, seule vitesse qui nous soit connue. Situé à dix kilomètres de distance, il est évident que la distance parcourue par le phénomène est supérieure à celle parcourue à 45m de distance pendant la même durée (hypothèse lanternes ci-dessus). Nous avons établi que le phénomène aurait parcouru 866 mètres durant l'observation. Examinons à quelle distance il aurait du se trouver en prenant en considération les contraintes d'amplitude visuelle en raison des caractéristiques du jardin du témoin (chataignier à gauche - A - (voir figure 8) et autre arbre à droite - C - lieu de disparition du phénomène).



Figure 9 : distance estimée du phénomène

Dans cette hypothèse, le témoin a pu voir, selon les contraintes d'observation uniquement possibles entre A et C, les lumières parcourir 860 mètres réels, selon la vitesse du vent.

L'estimation grossière indiquerait que le phénomène se serait situé au minimum à 4,5 kilomètres du témoin, étant donné son déplacement de 860 mètres en 8 minutes. A cette distance, nous écartons l'hypothèse d'une lanterne thai. En effet, le diamètre du phénomène serait, selon le théorème de Thalès de 138,46 mètres.

Etant donné que les lumières n'ont pas varié en grosseur, nous considérons que celles-ci ne se sont pas éloignées du témoin mais ont bien évolué à distance constante, de gauche à droite.

3. Une dernière possibilité est que les lumières ne sont pas des lanternes thais, dès lors leur vitesse de déplacement n'est pas liée au vent. Seule la distance minimale de 45 mètres est connue. Nous n'avons pas suffisamment de données pour vérifier cette hypothèse.

Nous ne pouvons conclure avec les données disponibles.

V.4. Description des autres phénomènes

N/A

V.5. Effets physiologiques et physiques du phénomène sur l'environnement

Effets sur le sol et les matériaux

N/A

Effets sur la flore

N/A

Effets sur les animaux

N/A

Effets sur les témoins

Le témoin principal est marqué par son observation. Il éprouva de grandes difficultés à trouver le sommeil.

Autre information

Evaluation du phénomène observé par le témoin principal

Phénomène inexplicable. Ni un avion, ni un hélicoptère, ni des lanternes.

VI. L'enquête

VI.1. Les enquêteurs

Nombre d'enquêteurs : 1

VI.1.1. Enquêteur principal

Prénom & nom : Daniel Van Assche

INITIALES : DVAE

Adresse :

Tél. :

Email :

Etat civil : né à Namur le 15/02/1971

Sexe : Masculin

Formation : Licencié Sciences politiques, diplômé en orientalisme et en gestion.

Profession : fonctionnaire en politique étrangère

Nombre d'enquêtes réalisées : 4

Position de l'enquêteur par rapport au phénomène OVNI

Les OVNI constituent un phénomène physique, réel, inexpliqué, et nous devrions investir davantage dans la recherche sur sa nature/origine. Celle-ci peut être naturelle, humaine ou extraterrestre. Etant donné son caractère inexpliqué, je pense nous devrions chercher sans *a priori*, en restant ouvert, en utilisant toute forme d'éclairage utile à notre compréhension (multidisciplinarité) et en n'écartant aucune piste, sauf la piste paranormale que je ne privilégie pas.

VI.1.2. Autres enquêteurs

N/A

VI.2. Les recherches

Date du début de l'enquête : 26 juillet 2011

Date de fin de l'enquête : 26 octobre 2011

VI.2.1. Etapes de l'enquête et vérifications réalisées

Le témoin principal contacte le COBEPS via le site Internet (formulaire) le 23 juillet 2011 à 10h38.
Le coordonateur des enquêteurs, JMWS échange une conversation téléphonique le 26 juillet.
L'enquêteur DVAE contacte par téléphone EBN afin de réaliser un projet de rapport le 30 juillet.
Envoi du projet de rapport le 31 juillet à l'attention de EBN
EBN avertit DVAE qu'il va apporter quelques corrections le 6 août.
DVAE recontacte EBN le 31 août et le 4 septembre afin d'obtenir ses corrections.
EBN fournit des informations complémentaires les 8, 13 et 26 septembre.
DVAE contacte téléphoniquement le témoin le 10 octobre.

Pas de visite sur les lieux

VI.2.2. Difficultés rencontrées lors de l'enquête

DVAE a confiance dans le témoin qui souhaite trouver une explication à son observation.

VI.2.3. Evaluation des témoins par l'enquêteur

Témoin principal (EBN) digne de foi

VI.2.4. Evaluation du phénomène observé

Le témoin a réagit suite aux calculs de taille de l'objet selon les informations qu'il nous avait communiquées. Il garde la distance minimale de dix kilomètres puis précise dans la même journée qu'il ne peut être sûr quant à la distance. Si la distance de dix kilomètres est exacte, il en résulte que la taille de chaque lumière est de l'ordre de 308 mètres de diamètre.

Si nous prenons en compte les premières lumières, une forte probabilité de lanternes demeurerait en raison :

- du cortège de lumières évoluant dans le sens du vent,
- le vol fluide
- et la disparition « en passant par une porte ».

Cependant, le témoin déclare que la vitesse était importante comparée à sa masse. De plus, la dernière lumière qui évolue de manière erratique et qui accélère subitement écarterait l'hypothèse des lanternes

thaïs. Nous n'avons pas de données indiquant des rafales de vent, seule une vitesse maximale de 17 kilomètres à l'heure est relevée au METAR de Charleroi. Cette indication ne nous permet pas d'expliquer l'accélération subite. Nous l'écartons.

En guise de conclusion, en raison de l'impossibilité de définir la distance entre le témoin et le phénomène observé, nous ne pouvons l'identifier.

VI.2.5. Rapprochements avec d'autres observations (même région, même jour, même caractéristiques)

Cette observation est à mettre en rapport avec une autre observation d'une unique sphère réalisée dans la même région. Ce dernier cas a été classé PAN D. L'observation de Pont-à-Celles comporte une similitude en termes de forme et de couleur de la lumière observée. Néanmoins, nous sommes ici en présence d'un ensemble de lumières et, avec les informations obtenues, nous ne pouvons pas conclure s'il s'agit, ou non, du même phénomène.

VI.3. Conclusions de l'enquête

VI.3.1. Classification

Hynek : Lumières nocturnes
PAN (GEIPAN) : PAN C
Vallée : AN-1

VI.3.2. Identification

Identification : Pas d'identification
Probabilité de l'identification : %

VI.3.3. Indices

Indice	GEIPAN (Poher)	Mufon (Ballester-Guasp Evaluation of Completed Reports)
Crédibilité des témoins :	2,21	
Etrangeté du cas :	0	
Indice d'information :	3,6	
Indice de certitude* :		

Le résultat varie entre 0 (non crédible, sans étrangeté...) et 100% (parfaite crédibilité, étrangeté...)

REFERENCES

Littérature scientifique

Cartographie

- ⤴ [Google Earth](#) 5.2.1.1588, date de la version 1 sept. 2010
- ⤴ [NGI - infoshop](#) : Institut Géographique National Belge

Astronomie et satellites

- ⤴ [Stellarium](#) version 0.10.50
- ⤴ <http://heavens-above.com/>

Météorologie

- ⤴ [Weather History & Data Archive : Weather Underground](#)
Weather Underground provides weather information for worldwide locations, including current conditions, hourly forecasts, radar and satellite maps. Specialized weather products include severe weather alerts, hurricane tracking, ski and sports weather, marine and aviation weather and user-contributed photographs.

Aéronautique

Radar virtuel : <http://casperflights.com/ebbr/>
Informations diverses : <http://www.aviation-fr.info/>

Outils ufologiques

- ⤴ Ballester-Guasp Evaluation of Completed Reports, Javascript Report Evaluator by Terry Groff – [Mufon](#)
- ⤴ Jean-Marc Wattecamps (Calcul des indice de POHER et autres outils pour logiciels de Tableurs Open Office et Microsoft)

REMERCIEMENTS

Remerciements aux membres du COBEPS:

ANNEXES

Subject: Re: COBEPS : rapport de votre observation
From:
Date: Mon, 26 Sep 2011 20:46:04 +0200
To:

Monsieur,
Votre dessin est vraiment réaliste
Encore une fois je suis vraiment incapable de donner une distance

Envoyé de mon iPhone

Date: Mon, 26 Sep 2011 18:12:01 +0200
Subject: Re: COBEPS : rapport de votre observation
From:
To:

Je viens de regarder vos photos et c'est exactement ce que j'ai vu !
Très bonne représentation

Le 26 septembre 2011 17:30, Daniel Van Assche <_> a écrit :
Bonjour,

Merci. C'est une précision importante. Et avez-vous eu l'occasion de regarder ma reconstitution sur votre photo? Les lumières apparaissaient de cette taille ?

Daniel

Subject: Re: COBEPS : rapport de votre observation
From: _
Date: Mon, 26 Sep 2011 13:07:52 +0200

To: _

Bonjour,
Pour moi elles avaient toutes le même diamètre !

Envoyé de mon iPhone

Le 18 sept. 2011 à 20:46, Daniel Van Assche <_> a écrit :

Bonsoir,

En complément à mon message précédent, j'ai pris une de vos photos et j'ai tenté de reconstituer votre observation.

Les lumières avaient-elles cette grandeur apparente ou étaient-elles plus grandes/plus petites ?

Cordialement,

Daniel

From: _
To: _
Subject: RE: COBEPS : rapport de votre observation
Date: Tue, 13 Sep 2011 21:12:26 +0200

Bonsoir,

Merci pour vos photos. Je comprends que les arbres sont environ a 50 metres de votre lieu d'observation. C'est le seul repere sur lequel des calculs peuvent etre realises. Je peux mieux visualiser votre observation. Je ne remets pas du tout en cause celle-ci ni le fait que les lumieres etaient enormes. Les calculs realises permettent juste d'avoir des points de reperes et d'y reflechir a partir de la. A ce stade-ci je n'ai pas d'explication. Je vais creuser...

Bonne soiree
Cordialement,

Daniel

Date: Tue, 13 Sep 2011 18:27:10 +0200
Subject: Re: COBEPS : rapport de votre observation
From:
To:

Bonjour,
Effectivement, concernant le point sur la distance les 20 ou 30 Km annoncés sont peut-être exagérés mais ces lumières n'étaient pas dans mon jardin, je vais malgré tout maintenir la distance de 10 Km.
De plus, le ciel était très noir, pas une étoile, ni d'avions !!!!
C'était énorme, je peux vous l'assurer.
Je vous joint également 2 photos prises de ma chambre, vous comprendrez mieux mon schéma à main levée.
Il faut imaginer ces lumières plus ou moins au 3/4 de hauteur de la photo en partant du bas.
Vous pouvez me contactez pour approfondir votre enquête.

Le 11 septembre 2011 18:01, Daniel Van Assche <_> a écrit :

Bonjour,

J'ai partagé le projet de rapport d'enquete avec les autres enqueteurs du COBEPS qui vous felicitent pour les details apportés. Vu votre experience et formation, vous etes un temoin tres bien averti. J'ai quelques reflexions pour affiner l'etude de votre observation.

- la derniere lumiere qui est apparue 10 minutes apres la disparition du cortege est tres troublante. Vous me dites qu'elle avait un comportement erratique, effectuait des montees et descentes et puis a brusquement accelere. J'ai repris les informations du METAR de Charleroi et la vitesse maximale du vent etait de 17 km/h. La vitesse du vent lors de votre observation etait de 7 km/h. Pensez-vous qu'une rafale de vent aurait pu expliquer l'acceleration ou le comportement erratique (ceci dans l'hypothese d'une lanterne)?

- Concernant la visibilite, vous m'avez dit qu'elle etait tres bonne. Le METAR indique un ciel clair et une visibilite a 11,3 km. Vous ne pouvez affirmer si les lumieres etaient a 10, 20 ou 30 km de distance. Sur un sol plat, un homme de 1,75m voit l'horizon a 4,7 km. Depuis le premier etage d'une maison, a condition

d'avoir un sol plat, l'horizon est a moins de 8 km. Qu'en est-il depuis votre domicile? Le sol est-il plat ?

- J'en viens a la taille estimee des lumieres. Dans votre temoignage, vous indiquez que la taille apparente est celle de l'ongle de votre pouce a bout de bras. Je procede a lors a un calcul pour estimer la taille reelle de la lumiere si celle-ci est a 10km de distance et j'obtiens: 285m (ongle de 2cm a 70 cm bout de bras). Si la lumiere est a 30 km, la taille reelle est de 857 m ! J'imagine alors que d'autres temoins ont vu le phenomene.

- Autre hypothese, il s'agit de lanternes thais. Le diametre est connu: 1m environ. Toujours avec la taille de votre ongle (2 cm) a bout de bras (70 cm), je recherche la distance reelle soit: 35m depuis votre lieu d'observation. Serait-ce possible que des lanternes thais soient passees a 35m de vous? Vous m'avez indique qu'il n'y avait pas de variations d'intensite de la lumiere. Pas d'observation d'une bougie qui alimente la lanterne.

- A quelle distance se trouvent vos arbres? Les lumieres passant derriere, nous pouvons connaitre la distance minimale.

Le but est ici d'essayer de creuser davantage. Tout ceci si votre ongle mesure 2cm et la distance bout de bras-oeuil est de 70 cm.

Si vous souhaitez approfondir votre observation, que pensez-vous des reflexions decrites ci-dessus ?

Cordialement,

Daniel

Date: Thu, 8 Sep 2011 17:14:35 +0200

Subject: Re: COBEPS : rapport de votre observation

From:

To: _

Je vais faire une photo tout à l'heure d'ou j'ai vu le phénomène, vous comprendrez mieux mon champ de vision, ce sera plus explicite

Je ne voyait que les lumières passant dans mon champ de vision.

Le groupe correspond au nombre de lumières que je voyais et ainsi de suite.

Les autres étaient cachées par mes arbres.

Les lumières n'éclairaient pas les arbres et n'étaient pas visibles directement.

Le 8 septembre 2011 16:09, Daniel Van Assche <_> a écrit :

Merci. Dans votre croquis vous dessinez deux phases (1 et 2). Avez-vous une légende particulière pour chaque phase?

Vous dessinez le passage des lumières derrière les arbres? Les lumières étaient visibles en passant derrière?

Eclairaient-elles les arbres?

Cordialement,

Daniel

Date: Thu, 8 Sep 2011 14:36:42 +0200

Subject: Re: COBEPS : rapport de votre observation

From:
To:
CC:

Bonjour Monsieur,
Enfin je vous réponds !!!
Je suis très confus de ne pas avoir pu vous répondre plus rapidement mais énormément de changement dans ma vie professionnelle.
Votre rapport est excellent
Juste préciser que je ne suis plus pilote de ligne à l'heure actuelle mais je continue malgré tout à voler en acrobatie aérienne.
J'habite au numéro
Je suis marié avec un enfant.
Je vous joint un dessin mais pas facile !!!
N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions
Bien à vous

Le 6 août 2011 12:59, Daniel Van Assche <_> a écrit :
Bonjour,

Avez-vous eu l'occasion de regarder le projet de rapport?
Merci

Cordialement,

Daniel

From: _
To: _
Subject: RE: COBEPS : votre observation récente
Date: Sun, 31 Jul 2011 09:26:41 +0200

Bonjour Mr ,

J'ai réalisé un premier projet de rapport que j'annexe à cet email. Niveau orthographe, je n'ai pas d'accents sur ce PC mais ce sera corrigé. Pourriez-vous le lire et me donner vos commentaires?

- Etant donné que la distance du phénomène est difficilement estimable mais supérieure à 10 kms, comme vous me l'avez dit hier, j'ai estimé que le cortège de lumières a effectué son trajet derrière la A54. Pouvez-vous apercevoir l'A54 durant votre observation?
- Quelle est l'interprétation de votre épouse?
- Pour la disparition du triangle, est-elle antérieure aux autres lumières formant la flèche? Ou l'ensemble a-t-il disparu subitement? Une lumière à la fois ou toutes simultanément?
- Pour la taille apparente du triangle, s'agit-il du poing à bout de bras, mais le poing en position horizontale ou verticale? Pourriez-vous mesurer en cm votre poing ?
- De la même manière, quelle était la grandeur de la flèche dans son intégralité en taille apparente?
- Je suis preneur de votre croquis en format photo, de même que les remarques de votre épouse sur ce croquis

Merci d'avance.

Lorsque je reçois vos commentaires/compléments d'information, je les intègre dans le projet de rapport et le partage avec les autres enquêteurs. Par la suite, je vous recontacte pour vous donner leurs impressions/commentaires.

En ce qui me concerne, je pense qu'il existe toujours une possibilité de lanternes. Mais le comportement erratique et l'accélération de la dernière lanterne écartent cette hypothèse. Je vais donc approfondir la recherche.

- Autre sujet, le COBEPS souhaite se faire connaître auprès de pilotes de ligne afin d'étudier leurs observations, en garantissant l'anonymat. Nous avons essayé de trouver les coordonnées d'une association de pilotes, sans succès (mis à part l'association européenne). Connaissez-vous une association belge ?

Merci et bon dimanche

Daniel Van Assche

Subject: Re: COBEPS : votre observation récente

To: _

From:

Date: Wed, 27 Jul 2011 13:21:11 +0000

Bonjour Monsieur,
Vous pouvez me contacter sur mon gsm dont voici le numéro

Bien à vous

-- BlackBerry® from Mobistar ---

From: Daniel Van Assche <

Date: Wed, 27 Jul 2011 15:03:49 +0200

To: <

Subject: COBEPS : votre observation récente

Monsieur,

Je suis enquêteur bénévole pour le COBEPS et Mr Wattecamps m'a informé au sujet de votre observation. Pourrais-je prendre contact avec vous et avoir une conversation téléphonique afin de consigner par écrit, sous forme de rapport, votre observation? Pourrais-je vous téléphoner ce week-end?

Merci d'avance

Cordialement,

Daniel Van Assche